

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Optigest Monde (Action I)

Nom de l'initiateur du PRIIP : Optigestion - 39 avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris

Code ISIN : FR0011799964

Site web de l'initiateur du PRIIP : <http://www.optigestion.com>

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter le +33 1 73 11 00 00.

Optigestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de publication du document d'informations clés : 03/02/2023

AVERTISSEMENT : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Ce produit est une SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) de droit français, relevant de la Directive Européenne n°2009/65/CE et appartenant à la catégorie des OPCVM (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières).

Durée : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Objectifs : L'objectif de gestion est la recherche d'une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence MSCI All Country World Index (ACWI) en euros, dividendes nets réinvestis, sur la durée de placement recommandée.

La SICAV, qui est de classification « actions internationales » privilégiée, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, des investissements en actions à dominante actions internationales, par le recours à une sélection de valeurs, axée sur des critères micro-économiques. La SICAV est exposée :

- de 65% à 100% en actions internationales avec une priorité donnée aux sociétés leaders sur leur marché, et jusqu'à 30% de l'actif sur des moyennes et petites capitalisations. Le recours aux actions des pays émergents sera limité à 30% de l'actif de la SICAV.

- de 0% à 35% en titres de créances et instruments du marché monétaire de toutes formes, à revenus fixes, variable ou mixte, à coupon bas ou égal à zéro. La répartition dette privée/dette publique n'est pas limitée et peut évoluer dans le temps. En règle générale, les émetteurs retenus sont tous de bonne ou de moyenne qualité. Toutefois la SICAV pourra détenir des obligations dites « spéculatives (High Yield) » ou émises par des pays dits « émergents » à hauteur de 25% maximum de l'actif net. La SICAV peut également investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger, ou en parts ou actions de FIA et d'autres placements collectifs, ou de fonds d'investissement de pays tiers, répondant aux conditions réglementaires de surveillance des Autorités de Tutelle, de protection des porteurs, de publication de rapports semestriels et annuels, et d'investissement limités à 10% en OPC ou fonds d'investissement.

La SICAV peut être exposée au risque de change jusqu'à 100% de son actif.

La SICAV peut avoir recours temporairement et de manière accessoire à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de son actif en vue de gérer des décalages de dates de valeur.

Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture des risques actions, taux et/ou change.

Les risques en matière de durabilité ne sont pas pris en considération dans les décisions d'investissement au sein de ce support.

Investisseurs de détail visés : Ce produit est recommandé pour les investisseurs individuels possédant des connaissances financières de base et peu ou pas d'expérience d'investissement dans le produit ou dans des produits similaires, comprenant qu'ils prennent le risque de perdre tout ou partie du capital investi, cherchant à accroître la valeur de leur investissement au cours de la durée de détention recommandée.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque



← Risque le plus faible Risque le plus élevé →



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 années. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Le produit peut être exposé à des risques, tels que le risque de contrepartie, le risque de liquidité et le risque de durabilité. Veuillez vous référer au prospectus pour plus de détails.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Investissement de 10 000 €

Scénarios		1 an	3 ans	5 ans (Période de détention recommandée)
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 460,51 €	7 799,25 €	8 368,38 €
	Rendement annuel moyen	-35,39%	-7,95%	-3,50%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 069,13 €	10 153,62 €	10 153,62 €
	Rendement annuel moyen	-29,31%	0,51%	4,87%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 225,80 €	12 796,82 €	15 859,14 €
	Rendement annuel moyen	12,26%	8,57%	9,66%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 360,19 €	18 293,47 €	22 313,04 €
	Rendement annuel moyen	33,60%	22,30%	17,41%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer. Il est facile de sortir de ce produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant la période de détention recommandée.

Que se passe-t-il si Optigestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Optigestion est une société de gestion de portefeuilles agréée et suivie par l'Autorité des Marchés Financiers et doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement notamment en matière de fonds propres.

Les actifs de la SICAV sont conservés sur un ou plusieurs comptes ouverts à son nom chez la banque dépositaire de la SICAV, séparément de ceux d'Optigestion et séparément également des fonds propres du dépositaire.

Par conséquent, le défaut d'Optigestion n'aurait pas d'impact sur les actifs de la SICAV.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 €. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans	Si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (5 ans)
Coûts totaux	362,27 €	992,35 €	1 923,94 €
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	3,66%	2,90%	2,70%

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	1,50%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il se pourrait que vous payiez moins.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance. Il s'agit du montant maximal que vous paierez; il se pourrait que vous payiez moins.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,97%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	1,18%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer votre investissements.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,00%	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commissions d'intéressement	0,00%	L'incidence des commissions d'intéressement

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Etant donné la nature des placements sous-jacents de l'OPCVM, une période de détention minimale de 5 ans est recommandée. Vous avez la possibilité de sortir totalement ou partiellement, tous les jours normalement ouverts en France. Veuillez vous référer à la section « Modalités de souscription et de rachat » du prospectus de l'OPCVM.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une réclamation à formuler, vous pouvez la soumettre par écrit des manières suivantes :

Par courrier à l'adresse suivante :

Optigestion

Service clients

39, avenue Pierre 1er de Serbie

75008 Paris

France

Par e-mail à l'adresse suivante : reclamations@optigestion.com

Autres informations pertinentes

Nous vous rappelons que les informations contenues dans ce Document d'Informations Clés sont régulièrement mises à jour. Vous trouverez la dernière version en ligne ainsi que le prospectus du fonds, les statuts du fonds et les rapports financiers sur le site internet <http://www.optigestion.com>